

LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION LOCATIVE DE LOGEMENTS PRIVÉ / SOCIAL ET GESTION DE COPROPRIÉTÉS



Rentrée

Septembre 2024

TAUX DE RÉUSSITE

2021 : 86 %

2022 : 65 %

2023 : 90 %

100% de présentation à l'examen

SITUATION POST DIPLÔME

INTÉGRATION PRO : 97 %

NON RÉPONSE : 3 %

Année de référence : Promo 2022-2023

OBJECTIFS

- Gérer les immeubles à usage d'habitation
- Maîtriser les aspects juridiques, fiscaux et comptables du parc locatif
- Lire, corriger et rédiger les baux ;
- Connaître et maîtriser le vocabulaire technique du bâtiment

DÉBOUCHÉS

- Cadre chargé de gestion en immobilier : gestion de copropriétés, gestion de logements sociaux ou administration de locaux pour le compte d'une clientèle individuelle d'entreprises ou de particuliers
- Cadre dans des agences privées ou des organismes HLM
- Gérant locatif
- Gestionnaire de copropriété
- Administrateur de biens
- Responsable de la gestion d'immeubles ou d'ensemble d'habitation
- Agent immobilier avec carte professionnelle

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un Bac+2 dans les filières suivantes : droit, immobilier, AES, DUT GEA, DUT gestion administrative et commerciale, sciences politiques.
D'autres cursus pourront être pris en considération.

ou

Candidats salariés ou demandeurs d'emploi non titulaires d'un des diplômes mentionnés ci-dessus justifiant d'une expérience professionnelle significative (validation des acquis professionnels)

+

Examen du dossier de candidature

+

Entretien

VAE : <http://sefca.u-bourgogne.fr/valider-ses-acquis.html>

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance, travaux dirigés, cours magistraux.

STATUT

Contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, Pro A, CPF de transition, stagiaire formation continue

RYTHME

1 semaine formation /
2 semaines entreprise

TARIF : 9 500 € HT/AN

Financement par contrat d'alternance et/ou entreprise

EFFECTIF MAXIMUM : 30

CONDITION DE VALIDATION

- Partiels et contrôle continu
- Réalisation d'un projet tutoré avec soutenance devant jury.
- Rapport de stage

PROGRAMME

586 heures au total, modules ESI inclus



LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION LOCATIVE DE LOGEMENTS PRIVÉ / SOCIAL ET GESTION DE COPROPRIÉTÉS

PROGRAMME

SEMESTRE 1

INTRODUCTION AU DROIT DE L'HABITAT

- Histoire de l'habitat
- Connaissance du mouvement des HLM
- Droit de l'urbanisme
- Droit du logement

DROIT

- Droit privé de l'immeuble
- Droit des contrats et responsabilités
- Surendettement
- Garanties et assurances
- Régime des baux
- Copropriété

SEMESTRE 2

GESTION

- Gestion immobilière
- Fiscalité de l'immeuble
- Gestion opérationnelle des contrats de location
- Recouvrement, techniques et procédures : outils classiques
- Recouvrement, techniques et procédures : outils spécifiques

PSYCHOSOCIOLOGIE DE L'HABITAT

- Ergologie relationnelle

- **Projet tutoré et soutenance devant jury**
- **Réalisation d'un rapport de stage**

MODULE COMPLÉMENTAIRE ESI

- Master class
- Conférences
- Éthique et déontologie
- Le défis bas carbone
- Enjeux énergétique
- Prise de parole en public
- Histoire de l'immobilier
- Problématique du bâti
- Gestion des conflits
- L'évaluation immobilière
- Digital en immobilier



Programme accessible aux personnes
en situation de handicap

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'IMMOBILIER

20 ter, rue de Bezons
92415 COURBEVOIE
CEDEX
Tél. : 01 71 06 30 30

CONTACT SERVICE ADMISSIONS

Tél. : 01 71 06 30 25
Mail : contact@groupe-esi.fr
www.groupe-esi.fr

**L'École Supérieure de l'Immobilier et la FNAIM proposent dans le cadre de leur partenariat avec la Faculté de Droit et de Sciences politiques de l'Université de Bourgogne une licence professionnelle de « Gestion locative de logements Privé/Social et Gestion de Copropriétés » (grade européen licence).
La formation se déroule sur 2 semestres dans les locaux de l'ESI.**

Document non contractuel. Crédit photos : Shutterstock, iStock et Fotolia. Mise à jour : Mars 2024.